

De la complexité des motifs de la migration : le cas haïtien

Reasons for Leaving: the Complexity of the Haitian Case

Sobre la complejidad de los motivos de la migración: el caso haitiano

Serge Larose

Numéro 14 (54), automne 1985

Migrants : trajets et trajectoires

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1034506ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1034506ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Lien social et Politiques

ISSN

0707-9699 (imprimé)

2369-6400 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Larose, S. (1985). De la complexité des motifs de la migration : le cas haïtien. *International Review of Community Development / Revue internationale d'action communautaire*, (14), 23–31. <https://doi.org/10.7202/1034506ar>

Résumé de l'article

Les interprétations données par des immigrants et des immigrantes des raisons qui les ont amenés à laisser leur pays d'origine sont influencées par leurs origines sociales en même temps qu'elles sont susceptibles de varier avec le temps. L'auteur montre comment, loin de constituer des catégories étanches, les différents motifs migratoires s'enchevêtrent les uns les autres. Il souligne certaines différences dans la formulation des raisons de départ, selon le sexe et l'appartenance de classe au Québec, d'un groupe d'immigrants et d'immigrantes haïtiens installés à Montréal.

De la complexité des motifs de la migration : le cas haïtien

S. Larose

Dans le cadre d'une enquête portant sur l'immigration haïtienne au Québec¹, nous avons examiné les différentes façons que les personnes interrogées avaient de répondre à la question : « Pourquoi êtes-vous parti ? » Cette question avait aussi été formulée autrement : « Quand l'idée de partir vous est-elle venue à l'esprit pour la première fois ? »

Dissipons d'abord une première source de confusion. Les personnes interrogées font référence à leurs motifs de départ pour expliquer leur comportement. On ne saurait cependant par simple addition des motifs individuels arriver aux causes structurales de la migration haïtienne. Il importe, ici, de bien distinguer les niveaux d'analyse : celui des transformations affectant

l'ensemble d'une formation sociale donnée ; celui des interprétations que les individus peuvent donner à ces transformations. Il serait toutefois pour le moins surprenant, sinon tout à fait aberrant, que les causes structurales de la migration soient complètement absentes des interprétations et des motivations individuelles recueillies auprès d'un échantillon représentatif de migrants. Tout en maintenant les niveaux d'analyse séparés, ils sont cependant susceptibles de s'éclairer mutuellement l'un l'autre. D'une part, une approche centrée sur l'ensemble de la formation sociale haïtienne nous permet de situer les trajectoires individuelles ; d'autre part, l'étude raffinée de ces mêmes trajectoires nous permet de voir par quels mécanismes concrets opè-

rent les causes structurales de la migration tant au niveau individuel que micro-sociologique.

La littérature marxiste se méfie, avec raison, de ces approches des causes de la migration à travers les motifs individuels. Au-delà de la confusion qu'elle entretient quant aux niveaux d'analyse qui doivent être distingués, les approches centrées sur les motivations pèchent bien souvent par simplisme quand elles ne sont pas carrément idéologiques ; tout le débat entre causes politiques et causes économiques de la migration en témoigne. En fait, et la lecture de l'ensemble des récits le révèle, les divers ordres de motifs ne sont pas totalement distincts les uns des autres ; ils s'enchevêtrent. La décision de migrer n'est jamais simple et renvoie toujours à un



24 ensemble complexe de motifs et d'événements. Par contre, certaines approches marxistes, en refusant de considérer les motivations des migrants, par rigueur méthodologique excessive, s'interdisent par là l'appropriation du champ sociologique concret dans lequel le migrant inscrit sa trajectoire et ses décisions, laissant par là le champ libre aux idéologies dominantes. Ceci est d'autant plus grave que c'est d'abord à ce niveau, celui des communautés locales, des réseaux concrets de relations, que les individus vivent et interprètent leurs situations ; c'est aussi à ce niveau que les individus évaluent leurs possibilités d'action.

Dans notre approche de la question, nous avons distingué au départ neuf types de motivations que nous analysons maintenant, les uns après les autres. Le nombre total de motivations ne correspond pas au nombre de personnes interrogées puisque plusieurs d'entre elles en ont mentionné plus d'une. Nous croiserons ensuite ces motifs de départ avec l'appartenance de classe, au Québec, de ces personnes et leur sexe, pour voir s'il ne s'en dégage pas des regroupements significatifs.

Pourquoi partir ?

1. Motifs économiques

Nous avons rangé dans cette catégorie les types de réponses suivantes :

a) *Chômage persistant*

Le répondant ne trouvait pas de travail en Haïti et en fait la première raison de son départ (9 cas).

b) *Baisse de revenu*

Le répondant situe sa décision de partir avec une baisse des ressources familiales disponibles (7 cas).

c) *Améliorer son revenu*

Ce sont les salaires plus élevés payés à l'étranger qui amènent le répondant à quitter le pays. Le répondant travaillait (9 cas).

d) *Besoin de sécurité*

Il s'agit ici de la sécurité d'emploi ; bien qu'elle soit très liée à la situation politique, le répondant n'a pas subi de menaces personnelles. Il cherche avant tout un endroit où il pourra exercer convenablement sa profession, un emploi stable (4 cas).

e) *Assurer l'avenir*

Assurer un revenu décent pour une famille qui grandit ; l'éducation des enfants (5 cas).

f) *Économiques (divers)*

Annonce d'emploi disponible dans un journal, filière professionnelle, emplois disponibles (9 cas).

Dans l'ensemble de l'échantillon, ce sont les motifs économiques qui sont le plus souvent mention-

nés (35 cas sur 73) ; ils le sont par la moitié des personnes interrogées. Le nombre total de réponses dépasse 35 parce que les réponses impliquent souvent plusieurs types de motifs économiques. La dimension politique du problème est partout en filigrane, de façon explicite ou implicite.

Comme il fallait s'y attendre, les motifs d'ordre économique dominent chez le prolétariat. Ils sont mentionnés par près des 2/3 de nos répondants ; ils ne sont relevés que par le quart des personnes appartenant à la petite bourgeoisie. En fonction de la classe d'appartenance en Haïti, le pourcentage de ceux voyant des raisons économiques à leur départ du pays diminue systématiquement au fur et à mesure que l'on passe du prolétariat aux couches précaires de la petite bourgeoisie, puis à ses couches aisées et finalement à la bourgeoisie elle-même ; ceci est particulièrement marqué chez les hommes.

Les femmes de toutes les catégories ont moins tendance que les hommes à mentionner des motifs d'ordre économique à leur départ. Quant à la formulation précise de ces motifs, elles mentionnent plus souvent le chômage et la pénurie d'emplois (43 % chez les femmes et 14 % chez les hommes) ; les hommes parlent plus souvent d'une baisse de revenus ou de leur désir d'améliorer leurs revenus (48 % chez les hommes et 21 % chez les femmes). Ceci est à mettre en rapport avec le caractère souvent informel des activités rémunérées exercées par les femmes et semble attester d'une aspiration au travail salarié assez répandue chez les femmes, avant même leur départ d'Haïti.

Je commençais à avoir des parents à l'étranger : une sœur à New York, un frère à Montréal. Ce sont eux qui m'ont incitée à partir. Ils m'ont dit que ce serait mieux pour moi, que j'y trouverais plus facilement du travail. En Haïti, tu touches chaque mois ; ici, c'est

à la semaine. Et il y avait l'inflation qui ne cessait de monter.
(Ouvrière du textile, en chômage, arrivée au Québec en 1974)

La première fois que j'ai pensé à partir, j'étais au secondaire. Le professeur blaguait ; il nous disait qu'ici, en Haïti, il touchait 50 \$ alors qu'au Canada on l'aurait payé 833,33 \$. C'était beaucoup d'argent. Alors, je me suis dit que je vais au Canada pour y gagner beaucoup d'argent... en fait, en Haïti, l'idée de partir est dans la tête des gens dès qu'ils sont en âge de travailler ; il n'y a rien à faire en Haïti.
(Chauffeur de taxi, arrivé au Québec en 1973)

La raison qui m'a amenée ici, c'est celle qui a amené tout le monde : c'est une raison économique. Si tu as de l'argent, tu restes en Haïti. Sur le plan économique, Haïti n'était pas bon pour moi. Ma mère est morte lorsque j'avais trois ans ; mon père s'est exilé quand j'avais neuf ans ; mon père est un exilé politique ; il avait été aide de camp de Déjoie. J'ai été recueillie par une tante qui avait déjà huit enfants à sa charge. J'étais la neuvième. Alors, c'est seulement quand elle en aurait terminé avec les huit autres qu'elle aurait pu songer au neuvième. Elle n'en avait pas les moyens. C'est alors que j'ai compris qu'il me fallait partir. J'ai bien vu qu'il me fallait partir pour faire ma vie que ma tante soit ou non d'accord.
(Ouvrière du textile, arrivée au Québec en 1974)

Mon père souffrait du coeur et il a dû cesser de travailler. Les ressources de la famille ont baissé. C'est alors qu'il a pensé à me faire voyager.
(Préposé au stationnement, arrivé au Québec en 1972)

Je n'ai pas laissé parce que je n'aimais pas le pays ou parce que j'en aimais un autre. J'ai laissé pour régler un problème de finances. Parce que j'ai des responsabilités ; j'ai trois enfants et de jour en jour la vie augmente. Je voulais partir pour trouver l'argent nécessaire pour assurer l'éducation de mes enfants... Mon pays est un très bon pays ; je l'aime. J'y vivais ; je n'avais pas froid ; je prenais du bon soleil ; j'étais habitué à mon pays. Mais le pays manque d'organisation et de travail. Alors, j'ai laissé pour trouver un pays où il y a un peu plus de travail.
(Travailleur agricole, arrivé au Québec en 1980)

2. Motifs politiques

Nous regroupons, ici, tous ceux et celles qui mentionnent le facteur politique comme ayant été la, ou l'une des « causes » de leur départ. Nous avons distingué ici trois types de réponses :

a) Persécution politique

Le répondant ou ses proches immédiats ont été victimes *directement* de la répression duvaliériste : emprisonnements, assassinat d'un proche, recherché par la police du régime... (7 cas).

b) Angoisse, peur

Sans être directement menacé, le répondant a connu l'arrestation d'un proche et ce fut l'une des raisons qui l'amena à laisser le pays (5 cas).

c) Divers

Le répondant adoptait une attitude critique face au régime (6 cas) qui a provoqué son départ ou empêché son retour.

Le nombre total de réponses correspond ici au nombre de cas, les trois catégories ne se recoupant pas entre elles. Dix-huit répondants mentionnent la situation politique comme ayant été l'une des raisons principales de leur départ, soit le quart de l'échantillon.

Les motifs d'ordre politique sont surtout mentionnés par des gens appartenant à la petite bourgeoisie au Québec ; le plus souvent, ces personnes appartenaient aux couches aisées de la petite bourgeoisie en Haïti. Cela n'est pas surprenant ; il s'agit là de la classe politique par excellence, celle qui se dénomme « l'élite ». Au sein de la petite bourgeoisie haïtienne au Québec, c'est la raison la plus souvent invoquée : on retrouve à ce sujet un pourcentage analogue pour les personnes ayant poursuivi des études à l'étranger. De ces personnes, la moitié a subi personnellement, ou quelqu'un de sa famille immédiate, une persécution d'ordre politique : emprisonnements, assassinats...

J'ai été arrêtée. On m'a sauvagement battue. On m'a arraché tous mes bijoux. On a arrêté mon mari également.
(Institutrice, arrivée au Québec en 1965)

En 1963, Duvalier écrasait tous les syndicats. J'étais sur une liste noire. Je suis passé en République Dominicaine avec des gué-

rilleros haïtiens.
(Professionnel, arrivé au Québec en 1969)

Mon mari travaillait dans les télécommunications ; il a eu un « accident » ; on l'a révoqué. Je lui ai conseillé de partir.
(Ouvrière dans l'hôtellerie, entrée au Québec en 1974)

Mon père a disparu. Il a disparu tout juste après mon mariage. On est allé le prendre là où il travaillait. Et puis on ne l'a jamais revu. Je suppose qu'il a été tué le jour même.
(Pharmacienne, arrivée au Québec en 1968)

Mon père est disparu. On l'a arrêté. Durant trois ou quatre ans, on a fait des démarches pour avoir de ses nouvelles. En Haïti lorsqu'on exécute quelqu'un comme ça en prison, les autorités ne vous en informent pas ; on ne vous avise pas de venir chercher le cadavre ; on ne vous donne pas de certificat de décès. On demeurait sans nouvelles. C'est à Montréal que j'ai appris qu'il avait été exécuté ; je présume 3 mois après son arrestation. C'est un Haïtien emprisonné à la même époque, puis libéré, qui avait produit un livre dans lequel il avait inclus une liste des personnes exécutées qu'il connaissait, qui nous en a informés. Je l'ai montré à ma mère qui ne voulait rien croire et continuait ses démarches alors qu'il était déjà quatre pieds sous terre. Ma soeur aînée avait même versé 5 000 \$ à une autorité pour qu'on essaie de le faire libérer. Quel culot quand même !! À force de contacts, ma soeur a finalement réussi à voir Madame Duvalier qui lui a remboursé les 5 000 \$...
(Professionnel, arrivé au Québec en 1968)

D'une façon générale, les hommes mentionnent ce type de motifs plus souvent que les femmes (30 % contre 16 %). Toutes les femmes, sauf une, évoquant une raison politique comme motif de leur départ, appartiennent à la petite bourgeoisie.

L'idée de partir nous est venue quand les conditions politiques sont devenues insupportables.
(Co-propriétaire d'une entreprise de garde, arrivée au Québec en 1973)

Si l'on élargit cependant l'analyse des motifs de départ non plus à la seule question « Pourquoi êtes-vous parti ? » mais à l'ensemble des récits recueillis, on s'aperçoit, en fait, que les allusions à la situation politique sont aussi nombreuses au sein du prolétariat que dans la petite bourgeoisie, aussi nom-

un style de gouvernement dont elles retireraient des faveurs, si maigres soient-elles. Par ailleurs, de toutes les catégories mentionnées, c'est le groupe, chez les hommes du moins, qui voyage le plus en Haïti ; celui chez qui l'idée du retour semble également la plus forte, même si ce rêve a peu de chances de se matérialiser. Peut-être y a-t-il là tout simplement une attitude de prudence liée au désir de préserver sa possibilité de rentrer au pays.

Il serait faux cependant de prétendre que la violence politique ne touche que les couches supérieures de la société haïtienne. Les hommes originaires du prolétariat en Haïti mentionnent aussi souvent que ceux des couches aisées de la petite bourgeoisie des raisons politiques à leur départ. Mais ici, la violence n'est pas vécue de la même façon. Dans les couches populaires de la capitale, c'est d'abord la tyrannie des petits « Macoutes » de quartier que l'on essaie de fuir ; c'est aussi le favoritisme politique institutionnalisé, le système du « moune pa », que l'on dénonce ; l'intimidation permanente ; les arrestations arbitraires, « même si l'on ne fait pas de politique ».

Je suis très bien ici. J'aime le système de vie. C'est un système ouvert. Je ne vois aucune raison pour retourner... (ici, c'est en ordre). En Haïti, c'est une question de Tonton Macoute, de relations (« moune pa »). Ici, tu vas à l'hôpital, tu prends un numéro ; tu t'assois et tu attends. Si l'enfant a quelque chose de grave, il passe devant. Mais en Haïti, le simple fait d'être « chef » (une autorité militaire) t'accorde tous les droits ;

si tu connais quelqu'un à l'hôpital, on te fait passer devant un autre qui est plus mal. (Travailleuse du textile, arrivée au Québec en 1974)

Je préférerais que mes enfants soient ici. Je serais en paix. Parce que maintenant lorsque vous êtes en Haïti, que vous soyez petit ou grand, on vous arrête, on vous bat ; ils vous font ce qu'ils veulent. (Travailleuse domestique dans un motel, arrivée au Québec en 1979)

L'ébénisterie maintenant ce n'est plus comme avant. Ils peuvent arrêter un malheureux qui passe sur la rue et lui dire : « Tu fais ça pour moi ». [Les Macoutes] le forcent à travailler. Puis ils ne paient pas. (Infirmier, arrivé au Québec en 1974 et dont le père était ébéniste)

Je ne pouvais plus vivre en Haïti. Je vivais dans la peur ; je ne dormais plus. Mes parents ont alors décidé de m'envoyer à l'étranger. (Infirmière, arrivée au Québec en 1971)

Comme avocat, je m'occupais d'une affaire de terre en province. Je m'étais rendu à Port-au-Prince pour essayer de récupérer un titre de propriété auprès du ministre de la Justice, mais en vain. À mon retour aux Gonâves, j'ai appris qu'on me cherchait : un Macoute de l'endroit était passé. Tu es dans ton pays et tu n'es pas capable de faire ton boulot !! J'ai alors écrit à un ami au Canada pour lui demander s'il y avait des possibilités. Il m'envoya une liste de Commissions scolaires où j'ai pu écrire. (Enseignant, arrivé au Québec en 1969)

Mon père est mort en... C'était un accident. Il s'est rendu au stade Sylvio Cantor pour assister à un match de football. Il y a eu une escarmouche entre des Macoutes et des Léopards. On a tiré, il a reçu une balle. (Secrétaire, arrivée au Québec en 1971)

Je suis parti parce que je cherchais, je ne dirais pas la Terre Promise, mais je voulais changer mes idées. Je pensais que j'étais capable de fournir plus que ce que je faisais. Je ne voulais pas me laisser opprimer par le système là-bas et devenir esclave de leur régime. Là-bas, ils te font des offres ; c'est à prendre ou à laisser. Si tu n'es pas d'accord, tu te fais piétiner ou encore, on te fait disparaître. (Trésorier d'une petite entreprise, arrivé au Québec en 1977)

J'aime (le Québec) parce que je n'ai pas de Tontons Macoutes derrière moi, rien qui pourrait venir me faire peur la nuit. Tu as une certaine sécurité. Lorsque tu vas te coucher, la seule chose dont tu peux avoir peur, c'est le feu ou les voleurs. En Haïti, tu as toujours peur. D'autant plus que tu reviens d'un pays étranger ; s'il y a un « mouvement » dans le pays, même si tu n'en con-

26 breuses chez les hommes que chez les femmes (tableau I). En fait, 57 % des personnes interrogées font allusion à la situation politique à un moment ou l'autre de leur récit. Ceci est d'autant plus remarquable que nos enquêteurs avaient reçu une consigne très stricte de ne pas aborder ces questions d'eux-mêmes, de peur d'effaroucher les personnes approchées.

Ces allusions sont toutes susceptibles de constituer des motifs de départ. À l'intérieur du prolétariat, cependant, les raisons politiques sont le moins souvent évoquées chez les personnes originaires des couches précaires de la petite bourgeoisie haïtienne (14 % des cas). Sur la base d'informations complémentaires recueillies dans les entrevues, on pourrait suggérer les explications suivantes. Les personnes de cette catégorie occupaient bien souvent des emplois de petits fonctionnaires de l'État : elles pouvaient difficilement s'opposer à

TABLEAU I
Allusion à la situation politique relevée
dans les récits des personnes de l'échantillon

	HOMMES	FEMMES	TOTAL
Prolétariat	10	11	21
Petite bourgeoisie	13	8	21
TOTAL	23	19	42

nais rien, la première personne qu'on viendra arrêter, c'est toi.
(Ouvrier en manufacture, arrivé au Québec en 1974)

Dans plusieurs cas, la raison politique est étroitement liée au motif économique. « Quand un gouvernement change, il fout tout le monde dehors et met ses gens en place. » Quelqu'un qui a déjà été l'objet d'une arrestation même injustifiée, perd immédiatement son emploi ; il est marqué et on le fuit, même sa famille, comme la peste. L'exercice de certaines professions, le droit en particulier, exige des accointances avec le régime, sinon on « avocaillonne ». En s'éloignant de la question spécifique qui est analysée ici, si on considère l'ensemble des témoignages de nos répondants, on s'aperçoit jusqu'à quel point, la question politique est partout présente en filigrane. Et combien la distinction entre le politique et l'économique s'estompe.

Mon père était avocat et inspecteur en chef du bureau des contributions. Il a été arrêté puis libéré ; mais il perdit son emploi. Il s'est donc vu obligé de prendre la pratique privée du droit. Ses revenus sont devenus très aléatoires ; il y avait une grande insécurité de ce côté parce que, vous savez, les causes ne courent pas les rues. Compte tenu de l'administration de la justice dans notre pays et pour des raisons politiques évidentes, certains avocats monopolisaient pratiquement l'exercice de la profession. C'étaient des hommes qui avaient des accointances avec le régime quand ils n'étaient pas eux-mêmes miliciens... Enfin des gars qui portent le pistolet, quoi !...
(Médecin, arrivé au Québec en 1972)

À l'Immigration, ils m'ont demandé ce que je faisais en Haïti. Je leur ai dit que je faisais du commerce parce qu'il n'y avait pas de travail. Les gens qui trouvent du travail en Haïti sont liés au gouvernement : je n'étais pas liée au gouvernement, je n'ai pas trouvé de travail.
(Personne âgée, arrivée au Québec en 1979)

En Haïti, le seul choix c'est ou bien partir ou bien rester dans un job sans avenir. Ou bien alors entrer en politique. Mais si tu entres en politique, tu es une poule que le propriétaire peut tuer quand il le désire et sans aucune raison. Il te tue pour le plaisir de la chose. Économiquement, il n'y a pas d'avenir. Sauf si on est de la classe bour-

geoise, là ça va. Il y a des Haïtiens qui n'ont pas besoin de partir. J'ai des amis en Haïti qui encaissent quatre et même cinq chèques sans même se présenter une seule fois au travail. J'ai un ami qui touche ainsi 350 \$ par mois à l'IDAI ; il a aussi un chèque à la Banque Nationale et un autre à la HASCO. Cette personne ne viendra sûrement pas se faire sécher le sang dans un pays froid ; elle touche entre 1 000 et 1 500 par mois sans rien faire. Je me suis senti dégoûté du pays.
(Ouvrier en manufacture, arrivé au Québec en 1976)

3. Motifs familiaux

Nous regroupons ici trois types de réponses :

a) *Présence de parents à l'étranger*

Le répondant explique la présence à l'étranger de membres de sa famille comme ayant contribué à sa décision de partir ou ayant facilité celle-ci. Le répondant souhaitait partir (9 cas).

b) *Suivre la famille*

Le répondant présente son départ moins comme un souhait que comme la nécessité morale d'aller rejoindre sa famille à l'étranger : une femme suit son mari, une mère ses enfants (10 cas).

c) *Aider la famille*

Le désir de contribuer aux ressources de sa famille d'orientation (frères, soeurs...) est présenté comme l'un des motifs de départ. Cette catégorie est une sous-catégorie des motifs économiques ; mais l'emphase, ici, est mise sur la solidarité familiale (7 cas).

Après les motifs économiques, ce sont les motifs liés à la famille qui sont le plus souvent mentionnés. Ils le sont dans 30 % des cas (22/73). Le nombre total de cas est moindre que celui des types de réponses ; il y a un certain recoupement entre les types de formulations définis plus haut.

Les motifs d'ordre familial sont mentionnés moins souvent que ceux d'ordre économique. Il est bien évident qu'ils ne les excluent pas. L'emphase est cependant mise sur la solidarité familiale. Ce type de

formulation est plus fréquent au sein du prolétariat que chez la petite bourgeoisie. En fonction de la classe d'origine, son importance est décroissante lorsqu'on passe du prolétariat aux diverses couches de la petite bourgeoisie ; il est totalement absent au sein de la bourgeoisie.

Le fait le plus important à souligner est que les femmes sont plus susceptibles que les hommes d'évoquer ces raisons comme cause de leur départ (43 % contre 18 %). Si les hommes sont aussi susceptibles que les femmes de migrer parce qu'ils ont des parents à l'étranger ou pour aider leur famille, l'obligation exprimée de « suivre » sa famille semble, par contre, presque exclusivement féminine. Une femme se doit de « suivre » son mari, une mère se doit de « suivre » ses enfants. Ceci est d'autant plus remarquable qu'en fait, les épouses de notre échantillon ont parrainé leur mari plus souvent que l'inverse ; même parrainé par son épouse, un homme ne « suit » pas sa femme. Les femmes évoquant ce type de motif à la migration, ne semblent pas avoir « choisi » de migrer ; elles y ont été contraintes par les événements ou par un sens du devoir qu'elles reprochent bien souvent aux hommes de ne pas avoir.

Je suis partie pour les enfants et aussi pour aider toute ma famille. Mes enfants et toute la famille. Je venais d'une famille très pauvre, sans héritage. C'est nous qui devons préparer notre avenir, nous sortir la tête du trou. C'est moi et ma mère qui nous sommes le plus sacrifiées pour les autres. C'était mon devoir puisque j'avais une intelligence plus développée que les autres et que Dieu m'avait réservé un avenir plus brillant dans la famille... et puis, je n'aime pas manger toute seule. Je ne voulais pas voir les uns bien et les autres pauvres. En fin de compte, j'ai eu raison de partir. Je me suis débrouillée. J'ai pu sortir toute la famille du trou.
(Ouvrière pour une entreprise de services ménagers, arrivée au Québec en 1971)

J'ai toujours désiré partir. Pourquoi ?... j'en suis arrivé à voir qu'en Haïti il y a une partie du monde qui mange et une autre qui n'a rien à se mettre sous la dent. Il y a des

28

gens qui ne mangent pas ; un bout de canne, une orange, une mangue. Quand je suis parti, je ne souffrais pas de la faim. J'en ai souffert cependant lorsque ma mère est morte. Alors ma soeur est partie ; elle m'a envoyé sa photo ; j'ai vu comment elle était. Et je me suis dit que j'aimerais partir pour l'aider. Je voyais les problèmes auxquels elle devait faire face ici ; payer les factures, payer la maison. Je me suis dit que si elle me faisait rentrer, je l'aiderais à rencontrer tous ses paiements.
(Ouvrier en manufacture, arrivé au Québec en 1974)

Je voulais sortir un peu, voir du pays. Je trouvais que je ne gagnais pas suffisamment. Je voulais aider ma famille mais je ne gagnais pas suffisamment.
(Employée du secteur hospitalier, arrivée au Québec en 1970)

Je n'avais pas l'idée de partir. C'est parce que mon mari est parti et qu'il m'a fait chercher. Je me débrouillais bien en Haïti. Il m'arrive parfois quand tout le monde va travailler, de rester toute seule à la maison. Je suis assise et je pleure. Je souhaiterais que mon mari me renvoie en Haïti.
(Ouvrière du textile, arrivée au Québec en 1975)

Ce n'est pas que je voulais venir personnellement à l'étranger. Ce sont mes enfants qui m'ont fait rentrer. Là où sont mes enfants c'est là que je désire rester.
(Personne âgée, arrivée au Québec en 1975)

4. Les études

La personne interrogée a, essentiellement, quitté Haïti pour aller compléter des études supérieures à l'étranger. Des 15 personnes qui se sont trouvées dans cette situation, 14 appartiennent, au Québec, à la petite bourgeoisie.

Je suis venu, par curiosité, essayer de voir ce qu'était la médecine nord-américaine. En fait, à aucun moment, je n'ai vraiment eu l'intention de partir. Je voulais terminer ma formation en Haïti et y rester. Mais tous mes camarades partaient. J'ai aussi été poussé par mes maîtres qui m'incitaient à me spécialiser.
(Médecin, arrivé au Québec en 1960)

Avec les Soeurs, nous faisons des oeuvres de bienfaisance dans les quartiers populaires de Port-au-Prince. Il m'est venu l'idée de devenir travailleuse sociale. Mon père, médecin, m'a alors conseillée de faire un cours d'infirmière, puis de me spécialiser en hygiène publique. Il m'envoya faire mes études au Canada.
(Infirmière, arrivée au Québec en 1959)

Le Québec offre plus de possibilités au point de vue des études et le marché du travail favorise davantage les techniciens.
(Trésorier d'une petite entreprise, arrivé au Québec en 1977)

On n'a jamais manqué de rien. On était toujours bien habillé. Lorsqu'on avait besoin d'argent, on en trouvait... L'idée de partir m'est venue, pour la première fois, des lettres que je recevais de ma soeur ; elle faisait ses études d'infirmière. Elle essayait de me convaincre de venir voir ça. L'idée m'a emballée petit à petit.
(Co-propriétaire d'entreprise et secrétaire, arrivée au Québec en 1968)

C'est aussi dans ce groupe que l'on rencontre le plus souvent les cas de ces personnes parties étudier à l'étranger et qui furent empêchées de retourner suite à l'évolution de la situation politique en Haïti (4/15) ; « je serais retourné mais... »

Je n'avais pas l'intention de rester quand je suis arrivé, comme d'ailleurs la plupart des Haïtiens qui arrivaient à cette époque. En particulier les médecins. Ils venaient ici pour prendre une spécialité. Puis il y a eu ces développements d'ordre politique qui ont fait que l'on est resté.
(Médecin, arrivé au Québec en 1963)

À noter, ici, l'absence totale des personnes originaires des couches précaires de la petite bourgeoisie en Haïti. Aucune n'a quitté le pays dans le but de poursuivre ses études ou de parfaire sa formation à l'étranger.

5. Les amis

La personne interrogée dit avoir

suivi ses amis. Elle présente la migration comme une mode qu'elle a suivie plus que comme un choix rationnel. « Je suis parti parce que tout le monde partait ». « Je me retrouvais seul en Haïti ; tous mes camarades de classe étaient partis ». Douze personnes ont mentionné ce type de motif soit 16 % de l'échantillon. Il s'agit, ici, d'un thème presque exclusivement masculin (10/12). En fait, les hommes partent plus souvent pour cette raison que pour des motifs familiaux. Par amis, on désigne ici le groupe des camarades de classe qui partiront l'un après l'autre, laissant le répondant seul en Haïti. C'est le groupe de « flâneurs » avec qui on étudiait, avec qui on s'amusait, avec qui on courait les filles. Le motif revient particulièrement chez les hommes appartenant aux couches précaires de la petite bourgeoisie. La décision de migrer apparaît souvent chez ces personnes comme une concession faite à la mode : tout le monde partait, pourquoi pas moi ?

Je n'avais pas de grands problèmes comme certains pouvaient en vivre. À la fin de mes études, j'ai pu me dénicher un emploi d'instituteur chez les prêtres de l'Église épiscopale, en province... mais comme mes amis partaient tous, l'un après l'autre, ça m'a aussi incité à partir... J'ai laissé avec regret bien que je ne gagnais pas beaucoup.
(Ouvrier en manufacture, arrivé au Québec en 1974)

Je suis parti parce que c'était la mode. Plusieurs de mes condisciples de classe étaient partis. Ce n'est pas par nécessité ; j'aurais pu continuer d'aller à l'école. Je mangerais normalement... à l'heure. C'est à l'arrivée que je me suis aperçu que ce n'était pas ce que j'imaginais. C'était plus dur ; non seulement la nostalgie mais des péripéties... Dès le moment du départ, je me suis aperçu que je ne pouvais plus revenir sur mes pas ; j'étais obligé d'endosser toutes les responsabilités ; je ne pouvais plus retourner chez mes parents et être de nouveau à leur charge. Ici, je suis indépendant, mais je me sentais quand même mieux en Haïti même si je ne l'étais pas. Je vis ici avec nostalgie.
(Ouvrier en manufacture, arrivé au Québec en 1974)

Plusieurs de mes camarades sont partis au

Canada. Je suis venu dans le même courant... En deux ans, tout le quartier où j'habitais — non, pas tout — disons la moitié parce qu'il y a une autre moitié qui est partie pour les États-Unis — la moitié du quartier, dis-je, a émigré pour le Canada. (Dessinateur, arrivé au Québec en 1973)

Ce motif est cependant intéressant, car il renvoie à l'éducation différentielle des deux sexes en Haïti. Une femme qui se respecte rentre à la maison après ses cours ; son univers est avant tout familial. Les hommes sont plus libres ; ils peuvent prendre la rue (« m'nan la rie ») ; ils se forment en bandes de « bambocheurs ». Ceci n'est pas sans conséquences sur l'organisation des réseaux migratoires ; plus que les hommes, les femmes dépendent de la présence d'un parent à l'étranger lorsqu'elles décident d'émigrer. La trajectoire migratoire des femmes s'inscrit le plus souvent dans un univers familial duquel les hommes, quant à eux, semblent plus distants. Il faut mettre également ceci en rapport avec ce que nous avons dit plus haut sur les motifs familiaux du départ.

6. « Se réaliser »

Nous avons regroupé sous cette rubrique les réponses qui renvoient à un désir personnel de réalisation de soi. L'insistance est mise sur les facteurs psychologiques : par exemple, une femme veut s'affranchir de l'influence d'un mari brutal et trop pressant ; une autre fuit son milieu familial suite à un mariage avorté ; un homme est profondément insatisfait des conditions dans lesquelles il doit exercer sa profession. Ce type de réponses manifeste souvent un conflit, dès le départ, avec les valeurs d'un milieu d'origine qui est perçu comme entravant le développement personnel. Onze personnes ont mentionné ce type de raison soit 14 % de l'échantillon.

Ce type de motif renvoie à des situations très diverses. Chez les hommes, il renvoie au désir d'apprendre et d'étudier ; à l'ambition

d'excellence professionnelle également. Chez les femmes, il renvoie plus souvent au désir d'épanouissement personnel (« j'étouffais dans ce milieu ») et d'émancipation ; ou encore au désir d'échapper à une situation maritale invivable (3 cas sur 6). Dans tous les cas, il y a désir d'échapper à un milieu étouffant, étrié ; ceci autant chez les hommes que chez les femmes.

Il y a des choses que je n'aime pas en Haïti et qui m'ont obligée à partir. Ces choses n'ont pas changé. Ce n'est pas économique ; si ce n'était que cela, je ne serais pas partie ; j'étais tout à fait capable de bien vivre là-bas. Mais à un certain moment, je sentis que j'étouffais en Haïti. J'avais besoin de faire autre chose, de voir du pays. (Propriétaire d'une petite boutique, arrivée au Québec en 1970)

Je n'étais pas bien dans ma peau. J'avais un fiancé, médecin. Il est allé faire sa résidence en province, s'est trouvé une autre fille et s'est marié avec elle. En Haïti, les gens attachent beaucoup d'importance au mariage, surtout pour leur première fille. Je me suis dit : « Comment vais-je faire ? » Un mariage, ce n'est pas quelque chose qui se présente à tout moment ; c'est quelque chose d'écrit au ciel. Je me sentais comme si tout le monde dans le pays savait que j'étais fiancée et que je devais me marier incessamment ; je me sentais gênée, diminuée. Je me suis dit qu'il n'y avait rien d'autre à faire que de partir ailleurs faire ma vie.

Je suis partie à l'insu de mes parents. Je leur ai annoncé 2 jours avant le départ. Tout le monde m'a demandé si j'étais folle. (Femme vivant de l'assistance sociale, arrivée au Québec en 1972)

C'est en 1968 que j'ai commencé à penser à partir. J'avais trois enfants... Je suis tombée enceinte. Je me suis dit alors que j'étais partie pour faire des enfants comme la pluie et que la misère me tomberait dessus comme un essaim d'abeilles. J'ai pensé à l'avortement. Comme j'étais très religieuse, je suis allée m'en confesser à l'église... [Le prêtre] m'a dit que le foetus était un être humain... Je me suis donc résignée. J'ai fait l'enfant... Mais j'ai peur du caractère de mon mari ; il ne pense qu'à lui ; je n'avais pas le droit de dire non... J'ai alors compris qu'il n'y avait aucun autre moyen de sauver ma tête et de cesser d'enfanter ; il me fallait absolument partir.

(Ouvrière pour une entreprise de services ménagers, arrivée au Québec en 1971)

7. « Exotisme »

Sous cette catégorie nous avons regroupé les réponses expliquant la migration comme un désir de voir du pays, de voyager dans les pays étrangers. Les motivations de huit de nos répondants s'inscrivent sous cette rubrique, soit 10 % de l'échantillon.

Ce désir de voyager, de voir les pays dont on entend constamment parler à l'école, est mentionné par

TABLEAU II
Motifs de l'émigration selon
l'appartenance de classe au Québec et le sexe

MOTIFS	PROLÉTARIAT			PETITE BOURGEOISIE		
	Hommes (n = 22)	Femmes (n = 22)	Total (n = 44)	Hommes (n = 16)	Femmes (n = 13)	Total (n = 29)
Économiques	17	11	28	3	4	7
Politiques	3	1	4	9	5	14
Familiaux	5	12	17	2	3	5
Études	1	--	1	8	6	14
Amis	8	2	10	2	-	2
« Se réaliser »	--	4	4	5	2	7
« Exotisme »	1	5	6	2	-	2
Occasion	2	2	4	-	-	--
Retour mais...	2	--	2	4	-	4

30

un certain nombre de personnes tant du prolétariat que de la petite bourgeoisie au Québec. Si l'on tient compte de la classe d'origine, cependant, c'est un motif de la petite bourgeoisie haïtienne tant dans ses couches aisées que précaires. C'est, avant tout, un motif lié à l'éducation. S'il est la seule raison mentionnée, cela peut cependant signifier deux choses : ou bien le répondant ne vivait vraiment aucun problème économique, ou bien c'est une réaction à une critique implicite, perçue par la personne interrogée au seul énoncé de la question : « Pourquoi êtes-vous parti ? ». La personne interrogée enchaîne aussitôt par une réponse du type : « Vous savez... en Haïti, ce n'est pas tout le monde qui a des problèmes... je vivais très bien en Haïti. Je suis parti parce que je voulais voir les pays étrangers »... ou encore : « Je suis parti parce que c'était la mode ».

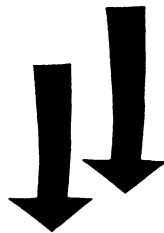
Vous savez, toutes les jeunes filles rêvent de voyager. On pense que l'étranger est plus rose... par curiosité aussi. Dans mon cas, c'est plus la curiosité que la nécessité. (Gérante d'une pension de vieillards, arrivée au Québec en 1969)

Je cherchais une aventure. Lorsque vous êtes en Haïti, vous voyez tout le monde partir : vous rêvez d'être sur une terre étrangère pour voir comment c'est, comment ça se passe... À l'arrivée, la neige tombait : je me suis immédiatement demandée pourquoi j'étais venue. Mes problèmes ont commencé à l'aéroport.

(Femme vivant de l'assistance sociale, arrivée au Québec en 1971)

8. Une occasion

Ce type de formulation se retrouve surtout chez des personnes qui tout en souhaitant partir ne croyaient pas vraiment y parvenir. Une occasion inattendue s'est présentée qu'ils ont pour ainsi dire saisie au vol. « Je ne pensais pas pouvoir partir un jour, mais une occasion de ce type-là, ça ne se refuse pas. » Ce type de réponse confond « circonstance » et « motif » de départ. Quatre personnes présentent en ces termes le principal motif de leur départ ; elles appartiennent toutes au prolétariat au Québec et proviennent des couches les plus démunies de la société haïtienne.



Conclusion

Les motifs d'ordre économique priment au sein du prolétariat. Ceci ne signifie pas que les prolétaires haïtiens au Québec n'aient pas été affectés par la situation politique, mais qu'ils n'en font pas la cause circonstancielle immédiate de leur départ.

Les motifs les plus fréquemment signalés au sein de la petite bourgeoisie sont d'ordre politique et le départ à l'étranger pour fins d'études. Un certain nombre de ceux qui sont partis étudier à l'étranger ne sont pas retournés dans leur pays à cause de l'évolution de la situation politique.

En fait, le quart de la petite bourgeoisie professionnelle au Québec était directement menacé par la répression duvaliériste au moment de quitter le pays.

Les motifs d'ordre familial sont fréquemment signalés au sein

du prolétariat et témoignent d'une trajectoire migratoire moins individualiste. Ils caractérisent surtout les trajectoires féminines. Les hommes, quant à eux, sont plus susceptibles de suivre leurs amis à l'étranger. Il s'agit là, le plus souvent, des camarades de classe ou des amis du quartier dont le rôle, à l'arrivée au Québec, surpasse bien souvent celui de la famille tant au niveau de l'accueil qu'à celui de la recherche de travail.

Le désir de se réaliser renvoie, chez les hommes de la petite bourgeoisie, au désir d'excellence professionnelle ; chez les femmes, tant de la petite bourgeoisie que du prolétariat, à celui d'un épanouissement plus global de leur personnalité.

Dans un flux migratoire donné, les motifs d'émigration semblent donc varier avec la nature des rapports sociaux dans lesquels immigrants et immigrantes sont engagés.

Il nous faut également souligner l'enchevêtrement des divers motifs distingués ; ils ne sont pas exclusifs les uns des autres. En fait, la question posée suscite le plus souvent un récit dans lequel se chevauchent plusieurs types de motivations. Ces motivations constituent des interprétations subjectives — ce qui ne veut pas dire arbitraires pour autant — d'une décision qui à l'origine se présente comme une réponse à une situation sociale bloquée ; ce blocage peut être situé au niveau sociétal, familial, ou personnel. Ces interprétations sont largement informées par l'origine sociale des personnes interrogées et leur niveau d'éducation.

Les motifs d'émigration sont de plus susceptibles de varier avec le temps. Plusieurs personnes n'ont pris conscience de leur statut d'émigrant que plusieurs années après leur départ d'Haïti. Le cas est particulièrement fréquent au sein de la petite bourgeoisie professionnelle haïtienne, qu'elle ait été forcée de

laisser le pays parce que physiquement menacée ou encore devant l'impossibilité d'un retour à la fin d'un cycle d'études à l'étranger. Dans les deux cas, le statut subjectif d'émigrant ne s'est imposé qu'après plusieurs années de résidence au Québec.

Il faut également noter que, dans bien des cas, les motifs d'émigration renvoient à une comparaison implicite entre la société d'origine et celle dans laquelle on s'est établi. Les motifs pour lesquels on croit être parti, il y a 10 ou 15 ans, se confondent alors plutôt avec les raisons pour lesquelles on ne retourne pas. La décision de partir, rarement définitive, l'est devenue par la suite. Le regard sur le pays d'origine s'est modifié parallèlement. Si les réalités psychologiques sous-tendues par ces attitudes sont bien réelles, on comprend cependant qu'elles ne sauraient constituer des causes premières de l'émigration.

Serge Larose
Centre de Recherches caraïbes
Université de Montréal

NOTE

¹ L'enquête s'intitule « Familles, travail et réseaux migratoires ». Elle a été conjointement dirigée par Micheline Labelle, Victor Piché et l'auteur. Elle a été financée par le Conseil québécois de la recherche sociale (CQRS), le F.C.A.C. et le Secrétariat d'État au multiculturalisme.

L'objectif de l'enquête n'était pas d'être représentatif de l'ensemble de la population haïtienne au Québec, mais de faire ressortir des écarts significatifs entre les modes d'insertion d'immigrants et d'immigrantes sélectionnés sur la base de leur appartenance de classe au Québec.

L'enquête repose sur 80 entrevues en profondeur réalisées en 1982 ; quatre entrevues furent écartées à cause de la pauvreté du matériel recueilli. Les personnes interrogées furent sélectionnées sur la base de leur emploi qui nous a servi d'indice d'appartenance de classe ; cette appartenance de classe étant appréhendée tant sur la base des procès de travail (fonction d'exécution ou d'encadrement, caractère manuel ou intellectuel du travail accompli, propriété ou non des moyens de production) que sur celle d'indices-effets tels le revenu et l'éducation.

Il ne s'agit pas d'un échantillon probabiliste et il est impossible d'en mesurer la représentativité statistique. Du moins, pouvons-nous évaluer dans quelle mesure il s'écarte ou non de la population parente pour certaines variables dont les valeurs nous sont connues grâce à l'exploitation que nous avons faite ailleurs, des statistiques de frontière et du recensement de 1971. (Piché, V., Larose, S. et M. Labelle, « L'immigration caraïbéenne au Canada et au Québec : aspects statistiques », Centre de Recherches caraïbes, juin 1983.) La répartition des répondants et des répondantes par année d'entrée au Québec et selon l'appartenance de classe suit d'assez près la courbe des entrées paraissant dans les données du ministère de l'Immigration du Québec.

Leur distribution géographique correspond assez bien à ce que l'on pouvait s'attendre : concentration du prolétariat à Montréal-Nord et dans l'Est de la ville de Montréal ; dispersion de la petite bourgeoisie dans la banlieue et les enclaves municipales aisées de l'île de Montréal.

On pourra avoir plus de détails en consultant le rapport méthodologique de l'enquête, paru au Centre de Recherches caraïbes, en avril 1985.